

Une filière de physiothérapie et un pôle de santé qui se dessine à Delémont

Une filière de physiothérapie devrait voir le jour à Delémont. Complémentaire avec le bachelor en soins infirmiers déjà proposé sur le site, elle pourrait stimuler la création d'un pôle de santé jurassien.

Nous vous révélions samedi qu'une filière de physiothérapie pourrait voir le jour à Delémont. Cette information a été officialisée hier, par voie de communiqué de presse, par le comité stratégique de la Haute École Arc, réunissant le ministre jurassien de la Formation Martial Courtet, ainsi que Christine Häsler et Crystel Graf, ses homologues des cantons de Berne et de Neuchâtel.

Cette solution offre la possibilité de libérer les locaux sans problème.»

Pour qu'elle se concrétise dans la réalité, cette décision doit encore être avalisée par la HES-SO. Mais Martial Courtet est optimiste: «Normalement,



Le 3^e étage de Strate J devrait être plus animé à partir de la rentrée 2023. PHOTO STÉPHANE GERBER.

d'après les contacts que nous avons, cela devrait être accepté.»

Un choix entre Neuchâtel et Delémont

Deux sites étaient dans les esprits pour accueillir ce bachelor sur trois ans, représentant la dixième formation de la HE-Arc dans l'espace BEJU-NE: Delémont et Neuchâtel. «Le comité stratégique a finalement opté pour la capitale jurassienne, d'une part parce que les locaux du 3^e étage du campus Strate J sont adaptés pour créer de nouvelles classes, d'autre part parce qu'un

bachelor en soins infirmiers est déjà proposé dans ce bâtiment, ce qui permettra d'y créer un pôle de santé, avec toutes les synergies que cela permettra», explique Martial Courtet. Et ce pôle de santé pourrait être étoffé par la suite avec une formation axée sur la santé numérique. «Il y a de vraies perspectives d'avenir dans ce domaine», affirme le ministre

S'exiler pour se former

L'implantation de cette filière dans le nord de l'Arc jurassien répond à une vraie demande. La formation en phy-

siothérapie en Suisse romande, Genève et Loèche. En moyenne, une septantaine de jeunes issus des cantons du Jura, de Berne et de Neuchâtel, obligés de s'exiler, parfois sans rentrer dans leur canton d'origine au terme de leurs études, fréquentent ces établissements.

Les étudiants arriveront en 2023

La filière à Delémont permettra aussi de résorber la pénurie de physiothérapeutes dans l'Arc jurassien. Avec le vieillissement de la population et le maintien à domicile, les besoins en praticiens deviennent toujours plus aigus.

Martial Courtet ne cache pas sa satisfaction de pouvoir créer une nouvelle filière dans le Jura, «ce qui est rare». Le ministre annonce que la location par la HE-Arc commencera en janvier 2023, avec l'objectif que le bachelor accueille ses premiers élèves à partir de septembre 2023. Pour le cam-

pus Strate J, cette implantation correspond enfin à une solution à long terme pour l'occupation de son dernier étage, dont la moitié de la surface constitue actuellement le quartier général de la cellule Covid de l'État jurassien. Pour David Eray, président de la Société immobilière Campus HE - Jura SA, cette affectation est une très bonne nouvelle.

De la flexibilité

«Maintenant que nous avons des perspectives pour l'utilisation d'une partie du dernier étage, nous pouvons avancer dans nos réflexions pour l'occupation du reste», déclare le ministre en charge de l'Environnement. Il est fort probable que des employés de l'administration jurassienne en prennent possession. «Cette solution offre la possibilité de libérer les locaux sans problème, si une autre filière devait s'y développer», relève le ministre. HÜSEYİN DİNÇARSLAN

L'en cadrem ent des stagiaires qu estionne

«Ce projet représente une belle opportunité pour le canton du Jura et l'Arc jurassien de former davantage de physiothérapeutes», se félicite Rafael Ferreira, président de l'Association jurassienne de physiothérapie.

Si Khelaf Kerkour, membre du comité de l'association, se réjouit aussi de la création de ce bachelor, il entrevoit un problème dans la prise en charge par les cabinets de la région des stagiaires. «Pour encadrer les étudiants, il faut

être au bénéfice du titre de praticien formateur. Or, pour l'obtenir, il faut suivre une formation de 25 jours. Tous les cabinets ne peuvent pas se le permettre.» Pour le ministre Martial Courtet, il n'y a pas de crainte à avoir. Cet élément a été intégré dans la réflexion lors du montage du dossier: «Les stages seront recherchés sur les territoires des trois cantons, et les hôpitaux de Bienne ainsi que de Neuchâtel ont été approchés pour accueillir des étudiants.» HD